

Politique -

Article paru le 15 décembre 2008

Imprimer**Fermer****POLITIQUE / SOCIAL - ÉCONOMIE****Claude Wetzel « Nous sommes prêts à déclencher une eurogrève médicale »**

Temps de travail . Les médecins défilent à Strasbourg contre la révision de la directive européenne. Entretien avec Claude Wetzel, président de la Fédération européenne des médecins salariés.

Il est rare de voir des médecins manifester...

Claude Wetzel. Oui. Et surtout, c'est la première fois dans l'histoire que toutes les organisations européennes de médecins manifestent

ensemble : les représentants des conseils de l'ordre, les spécialistes, les généralistes, les libéraux, les salariés, les jeunes, les étudiants... Mais si nous manifestons aujourd'hui, et demain car nous participerons également à la manifestation de la Confédération européenne des syndicats, c'est qu'il en va de la sécurité des patients.

Pour les médecins, quel est l'enjeu de cette fameuse directive ?

Claude Wetzel. Pour la première fois, l'accord des 27 introduit la définition de « périodes de garde inactives » qui pourraient ne plus être comptabilisées comme du temps de travail. Lorsqu'un médecin est de garde à l'hôpital, il lui est demandé par son employeur de rester sur le lieu de travail et de se préparer à toute intervention. Le médecin n'est pas libre de quitter l'hôpital, indépendamment de la question de savoir s'il travaille activement à temps plein ou non. Et même si le médecin peut parfois dormir pendant sa garde, le sommeil est perturbé par des réclamations et des appels. Être de garde la nuit s'avère physiquement éprouvant et peut endommager la santé. Dès lors, être disponible sur place fait partie du travail. De plus, décompter les périodes inactives dans les gardes, ce serait contraire à plusieurs arrêts de la Cour européenne de justice. Celle-ci a stipulé, dans quatre arrêts, que le temps de garde devait être intégralement calculé comme du temps de travail.

Il serait aussi question de reporter les repos compensatoires consécutifs à une garde ?

Claude Wetzel. C'est le summum. La période de repos compensatoire après une durée prolongée de travail (ce qu'on appelle le repos de sécurité post-garde) pourrait en effet ne plus être immédiate, comme elle l'est actuellement, mais reportée pendant un « délai raisonnable ». Mais qu'est-ce qu'un délai raisonnable ? Au-delà de 24 heures de garde sans repos, c'est la santé des médecins mais aussi celle des patients qui sont en jeu.

Vous vous battez également pour le retrait de l'opt-out. Qu'est-ce exactement ?

Claude Wetzel. Les propositions d'amendements de la directive 2003/88/CE maintiennent le plafond hebdomadaire de 48 heures, mais prévoient que la durée du temps de travail pourra atteindre 60 ou 65 heures pour ceux qui l'acceptent à titre individuel. C'est ce qu'on appelle l'opt-out, à savoir une dérogation à la limite de 48 heures hebdomadaires de travail. C'est la possibilité pour un médecin de travailler plus, sur la base du volontariat, en générant du temps additionnel.

Quelles sont vos revendications ?

Claude Wetzel. Un maximum hebdomadaire moyen de 48 heures ; pas de création de période inactive ; pas de report des repos de sécurité ; le retrait de l'opt-out. Pour résumer, les médecins rejettent toutes les modifications qui impliquent une détérioration des conditions de travail et de la qualité du système de santé des citoyens européens. Si la directive est adoptée telle quelle, ce sera la guerre. Nous sommes prêts à déclencher la

[Retour au format normal](#)

Temps de travail : une manifestation européenne à Strasbourg le 16 décembre

Mise en ligne : **12 décembre 2008**

La Confédération européenne des syndicats (Ces) [1] avait vivement dénoncé, l'été dernier, le projet de directive européenne sur l'aménagement du temps de travail, concocté par les gouvernements des pays membres de l'Union européenne.

Cédant à la pression, notamment, de la Grande-Bretagne, les ministres européens de l'Emploi s'étaient mis d'accord, en juin, sur une semaine de 48 heures... pouvant aller jusqu'à 60 ou 65 heures. Cet accord n'avait cependant pas fait l'unanimité : la Grèce, la Belgique, la Hongrie, Chypre et l'Espagne s'étaient prononcé contre ce texte [2].

Les euro-députés ont dit non aux semaines à rallonge

Dernièrement, en novembre à Bruxelles, la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen a rejeté ce projet de directive.

Elle récuse le maintien de dérogation permettant, aux états qui le souhaitent, de dépasser le seuil hebdomadaire de 48 heures. Dérogation également appelée « opt out », la Grande-Bretagne s'en montrant une fervente utilisatrice.

En novembre, c'est un rapport du socialiste espagnol Alejandro Cercas qui a été adopté. Ce dernier soutient que, si la dérogation aux 48 heures hebdomadaires était maintenue, le Parlement autoriserait ainsi des lois sociales « à la carte », principe contraire à ceux avancés dans les traités européens.

Non à 25 heures de travail par jour

Ce vote de novembre, salué par la Ces comme « une première victoire », peut néanmoins être remis en cause. Le Parlement européen doit en effet réexaminer, en session plénière à Strasbourg le 17 décembre, cette révision de l'aménagement du temps de travail.

Pour faire confirmer leurs attentes sur cette question, les

syndicats européens appellent donc à une euro-manifestation à Strasbourg, la veille du vote, le 16 décembre. La campagne de sensibilisation de la Confédération européenne interpelle : « 25 heures par jour ? » Et répond : « Priorité aux droits des travailleurs, et non aux horaires de travail à rallonge ».

A lire [Travail du dimanche : la discussion parlementaire reportée](#)

Anne-Marie Boulet

[1] Tout sur l'euro-manifestation sur le site de la Ces : www.etuc.org

[2] Voir également : [\[L'Union européenne trouve un accord sur la semaine de... 65 heures !](#)

LE FIGARO · *fr*

Manifestation de médecins à Strasbourg

Entre 250 médecins européens, selon la police, et 400, selon les organisateurs, ont manifesté aujourd'hui à Strasbourg devant le Parlement européen contre la directive européenne sur le temps de travail, a constaté un journaliste de l'AFP.

Venus des 27 pays de l'Union européenne mais aussi de Serbie, de Macédoine et d'Ukraine, les manifestants répondaient notamment à l'appel de six syndicats européens dont ceux de médecins étudiants, de salariés, d'omnipraticiens et de jeunes docteurs (EMSA, FEMS, UEMO, AEMH, PWG).

Les médecins européens, qui ont adopté un texte commun en juin dernier, estiment que la directive sur le temps de travail ne prévoit pas un repos compensatoire suffisant entre deux journées travaillées et protestent contre le fait que les gardes ne seraient plus comptées comme temps de travail.

LE FIGARO · *fr*

16.12.2008**Grande manifestation européenne aujourd'hui à Strasbourg****DES HEURES DE TRAVAIL TROP LONGUES NUISENT À LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS**

Les eurodéputés socialistes seront mobilisés, cette semaine à Strasbourg, pour lutter contre les horaires de travail excessifs en Europe.

Travailler plus de 48h par semaine peut être dangereux, nuit à la santé des travailleurs et ne correspond pas aux aspirations d'une société moderne qui visent à concilier vie professionnelle et familiale, estiment les Socialistes.

Ils participeront, mardi à Strasbourg, à la manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats et l'Organisation européenne des médecins, à la veille d'un vote crucial du Parlement européen sur le renforcement de la législation européenne sur le temps de travail.

De plus en plus de travailleurs dans l'Union sont contraints d'accumuler les heures voire les jobs pour pouvoir gagner leur vie. L'accepter revient à développer une forme d'esclavage moderne du travail.

Les gens doivent pouvoir gagner un salaire décent qui leur permette de vivre de leur travail sans devoir travailler nuit et jour.

Travailler plus ne signifie pas forcément gagner plus.

La majorité des quelque 3,2 millions de travailleurs britanniques, qui ont fait le choix de travailler plus de 48h, affirment qu'ils n'ont pas gagné plus d'argent et 7 travailleurs sur 10 indiquent qu'ils souhaiteraient travailler moins!

Les longues heures de travail ne garantissent pas forcément un meilleur rendement de l'entreprise. Les pays où l'on travaille le moins enregistrent une meilleure productivité.

Ce qui compte aujourd'hui, c'est de permettre aux gens d'utiliser intelligemment leur temps de travail et non de les contraindre à de longues heures de travail.

La liberté de choix pour les travailleurs, c'est bien souvent de la poudre aux yeux.

Ce qui est en jeu cette semaine, c'est de savoir si nous voulons le progrès social ou si nous voulons revenir aux heures sombres de la révolution industrielle du 19ième siècle.

Un médecin doit pouvoir comptabiliser ses heures de garde à l'hôpital comme du temps de travail.

[Déclarer un contenu illicite](#) | [Mentions légales de ce blog](#)